

## **Responsable de l'organisme de formation et Conseiller·ère conjugal·e et familial·e au Planning Familial 13**

Le Planning Familial est un mouvement féministe et d'éducation populaire. Il lutte pour le droit à l'information et à l'éducation permanente. Il lutte pour créer les conditions d'une sexualité vécue sans répression, ni dépendance, dans le respect des différences, de la responsabilité et de la liberté des personnes.

Le Planning Familial 13 développe les activités suivantes : l'accueil individuel, médical et démedicalisé autour de la vie affective, sexuelle et relationnelle, des actions de prévention collectives sous forme de groupes de parole et d'information, de théâtre forum ou de débat autour de différents supports, ainsi que l'accompagnement et la formation des professionnel·les.

Le/la coordinateur·trice de projet intervient selon les orientations du Planning Familial et les décisions du conseil d'administration et occupera les fonctions suivantes :

- **Gérer l'organisme de formation**

- Concevoir, élaborer, rédiger et évaluer (démarche qualité) de l'Organisme de formation.
- Coordonner et assurer le suivi opérationnel de sa mise en œuvre (y compris, le cas échéant, la coordination des équipes de salarié·es et bénévoles intervenant sur ces projets en lien avec l'équipe de direction).
- Consolider et uniformiser des supports en lien avec les obligations d'un OF.
- Elaborer le budget prévisionnel opérationnel et assurer le suivi budgétaire en l'équipe de direction.
- Assurer les relations avec les différents partenaires du projet.
- Consolider les ressources et moyens techniques de l'organisme de formation (veille documentaire, réglementaire, pédagogique...)

- **Concevoir et animer des formations**

- Revoir et traiter une demande
- Définir des objectifs pédagogiques
- Créer un processus de transfert de compétences (contenus, pédagogie, séquences...)
- Constituer et gérer le groupe
- Adapter et transmettre les contenus pédagogiques
- Assurer la formation de pair-e-s

- **Réaliser ponctuellement des missions de conseil conjugal et familial**

- Réaliser des entretiens individuels d'information, de prévention et/ou d'orientation portant sur la vie affective et sexuelle
- Accueillir et accompagner des stagiaires en formation CCF
- Mettre en œuvre et animer des actions d'information et prévention sur les questions relatives à la vie affective et sexuelle et au renforcement des compétences psychosociales notamment dans les établissements scolaires.

Le/la coordinateur·trice de projet occupe également les fonctions de conseiller·ère conjugal·e et familial·e.

### **Compétences requises**

Formation au conseil conjugal et familial.

Compétences de formateur·rice et de gestion de projets.

Adhésion indispensable aux principes fondateurs du MFPP.

Autonomie, rigueur, polyvalence et créativité.

Informatique : logiciel Word et Excel

### **Spécificités sur le poste**

Lieu de travail : Planning Familial 13 Marseille + déplacements fréquents à Marseille et sur le département.

Contrat à durée indéterminée.

Temps de travail hebdomadaire : 35h par semaine selon profil.

Rémunération brute horaire : 15,75 € (soit 2388€ bruts par mois)

Mutuelle d'entreprise, 6 semaines de CP par an

### **Recrutement :**

CV + lettre de motivation par courriel : [recrutement@leplanning13.org](mailto:recrutement@leplanning13.org)

Date de prise de poste prévu 1<sup>er</sup> février 2025

Date limite de candidature : 15 novembre 2024